Firefox about:blank

Vosges

# Les agents de la fonction publique territoriale face à la violence

La recrudescence des incivilités et de la violence à l'encontre des agents de la fonction publique territoriale est de plus en plus prégnante. Un « plan de protection » devrait voir le jour d'ici à 2024 d'après le ministère. En attendant, la santé au travail se dégrade et le recrutement est à la peine. Au détriment des citovens.

e syndicat de la fonction publique territoriale, le ■ SNT, affilié à CFE-CGC, alarme sur les incivilités, la hausse de la violence et le man-que de reconnaissance des agents territoriaux dans le département des Vosges. « Les gens ne se rendent pas compte des missions quotidiennes », explique Jean-Yves Vincent, vi-ce-président de la section SNT

Présents dans 250 métiers, ils sont 9 500 dans le département en 2021 (dont 2000 au conseil départemental, 800 à la Ville d'Épinal et 250 au Sdis), selon Aurélie Mathieu, responsable du pôle compétence et territoi-re, à effectuer un travail dans l'ombre. Les élus ne sont pas les seuls, alors, à être victimes d'incivilités.

# Baromètre et questionnaire

Cette situation apparaît de plus en plus intrinsèque à la profession, « Les agents de guichet, en première ligne, sont les

premiers exposés à des actes de violence », constate le ministère de la Transformation et de la Fonction publique. Il en est de même pour les agents d'exploi-tation des routes départementales, constate Véronique Marcot, vice-présidente au conseil départemental des Vosges.

Afin que les incivilités ne soient pas laissées-pour-comp-te, Stanislas Guerini, ministre, a annoncé le 14 septembre dernier le lancement d'un « plan de protection des agents pour répondre aux violences ». Un « baromètre annuel qui mesurera les actes de violence subis par les agents », sous la forme d'un questionnaire permettant de faire remonter les torts subis par les agents. Un dispositif servant à comptabiliser et à réfé-rencer les agressions.

Ce plan ouvre aussi la possibilité pour « l'administration de porter plainte en lieu et place de l'agent » quand celui-ci est victime. À condition que « les employeurs jouent le jeu », souligne Stéphane Martin, animateur de la vie syndicale au SNT. Et les agents aussi. Mais ils ont souvent « peur des représailles », concède Eric Bertrand, chef de l'unité territoriale cen-

# On n'a pas les bras »

« De la fonction publique, on s'occupe de tout ce qui dépend du ministère de la Justice, le tribunal, le pénitentiaire », expli-

que Amandine Esquis, directrice de l'EPSAT (Ensemble pour la prévention et la santé au travail) Vosges. Soit environ 3 000 suivis, « alors qu'il y a deux ans, c'était 10 000 », poursuit la directrice. Le centre de gestion et le pôle santé et sécu-rité au travail s'occupent des autres agents. Ce qui a pu être constaté au sein de l'EPSAT, « c'est que les risques psychosociaux » deviennent de plus en plus fréquents, « qu'il y a de plus en plus de démissions ». Un malêtre au travail semble gangrener la fonction publique, qui était pourtant source de sécuri-

Afin de réaliser un travail de prévention suffisant, de tenter d'agir sur la santé des agents, il faudrait plus de moyens, mais « on n'a pas les bras » constate Amandine Esquis. Le manque de personnel dû à l'invalidité impacte alors les agents en poste. Augmentant par conséquent la charge de travail, atteignant un peu plus la santé des tra-

Recruter serait une solution, mais cela semble difficile là aussi. La mauvaise image de la fonction publique territoriale persiste dans les mémoires. Ce sont des métiers pas connus, pas reconnus, pas « assez attractifs » chez les jeunes On est les petites mains, les smicards de la fonction publique », souffle Stéphane Martin. • Aurélien Billaut

# « Il peut y avoir des contacts rugueux »

Dominique Peduzzi, président de l'association des maires des Vosges.



## En quoi la fonction publique territoriale incombe aux maires ?

« Le maire se retrouve à la fois représentant de la population, agent de l'État et employeur. Le cadre de la fonction publique est différent du monde privé, sur ce qui est de la sécurité, de la prévention des risques. On a des tailles de communes différentes avec une personne employée ou une centaine comme à Épinal. Dans des métiers différents comme le scolaire, la cantine, la garderie, les centres de loisir... C'est un

# territoriaux et communaux?

« La gestion des risques d'agression des agents fait partie de nos missions. Il y a la pression ressentie par les agents que ce soit au bureau ou sur le terrain. Ils sont interpellés de manière véhémente Dans les mairies, l'administra tion est ce qu'il y a de plus proche des citoyens. Dans la gestion des cimetières aussi, il v a une relation particulière entre agents et citoyens. Il peut v avoir des contacts rugueux. mais la plupart du temps les gens sont respectueux.

# Quelles seraient les solutions pour y remédier?

« Fournir les outils et les matériels nécessaires pour améliorer les conditions de travail. Il y a le programme annuel de prévention, une liste d'action qu'on va faire pour diminuer les risques au travail, des formations. On fait des messages de prévention sur les Il v a une considération vis-àvis des agents communaux du fait de la proximité. Les gens les connaissent, donc il v a un certain respect. Mais de temps en temps on doit faire un rappel à l'ordre. »

# Qu'en est-il de la formation et du recrutement des agents?

« Il y a une tension qui existe depuis quelques années, au même titre que le privé. Les personnes qui candidatent sont attentives aux conditions de travail. Ils sont en position favorable, car il manque des emplois. Avant, quand quelqu'un entrait dans la fonction publique, c'était un choix, Pour la stabilité de l'emploi, les avantages. Aujourd'hui, c'est moins prégnant. Le statut de la fonction publique ne pèse plus dans le choix du métier. Pour la ieune génération, il faut donner plus de visibilité, plus de formation, tendre vers l'apprentissage. Il faut ouvrir nos portes pour que les jeunes

# territoriale? Un des trois versants de la fonction publique

Le mouvement de décentralisation des années 1980 en France a conduit à la création de la fonction publique territoriale. Elle constitue l'un des trois versants de la fonction publique avec l'État et l'hôpital. En 2020, la fonction publique comptait 5,6 millions d'agents, dont 2,5 millions pour la fonction publique d'État, 1,9 million pour la territoriale et 1,2 million pour l'hospitalière.

# Repose sur la loi du 26 janvier 1984

L'objectif de la territoriale est de « donner aux collectivités les moyens en personnel pour assurer leurs nouvelles compétences ». La loi du 26 janvier 1984 pose les principes généraux. La gestion relève de la seule responsabilité des collectivités territoriales et de leurs établissements. Le recrutement et la gestion de la carrière des agents dépendent des élus, « en raison de la liberté qu'ont les collectivités territoriales de créer ou supprimer des

# • Des concours d'entrée

Afin d'intégrer la fonction publique, passer un concours est nécessaire. Dans la territoriale, contrairement à la fonction publique d'État ou hospitalière, les candidats ne sont pas affectés sur un poste. À l'issue du concours, ils sont inscrits sur une liste d'aptitude nationale valable un an, renouvelable deux fois. Et doivent candidater auprès d'employeurs locaux : commune, département, région) ou les établissements publics locaux.

# Des catégories hiérarchiques

Les fonctionnaires de la fonction publique territoriale appar tiennent à l'un des 53 cadres d'emplois rassemblés dans les dix filières correspondant à des domaines d'activité (administrative, technique, culturelle, sportive...). Les cadres d'emplois sont classés selon le niveau de fonction et de recrutement en trois catégories : A (bac + 3 minimum ; fonction de direction et de conception); B (bac minimum; fonction d'application) et C





# La fonction publique territoriale attire moins

Agression physique, verbale, violence... Le quotidien des agents de la fonction publique territoriale est loin d'être rose. Que ce soit les agents d'exploitation des routes ou les secrétaires de mairie, ces métiers bien souvent invisibles sont sujets à beaucoup de brutalité. Véronique Marcot, déléguée aux routes et au patrimoine au conseil départemental, préconise aux 240 agents départementaux de porter plainte, « mais tout le monde n'y va

pas. On les incite à remplir la déclaration d'agression inter-

ne ».
La plainte aboutit souvent à un rappel à la loi pour l'agresseur, « ce qui n'est pas grand-chose », concède la déléguée. Le métier de secrétaire de mairie a lui aussi une mauvaise image. Et pourtant, c'est un élément essentiel au bon fonctionnement d'une mairie. Effectuant de multiples tâches, la profession a du mal à se renouveler. « Le salaire est

bas, le métier peu attractif », explique Aurélie Mathieu, responsable du pôle compétence et territoire. C'est pourquoi une solution serait « une formation avec le pôle emploi et le CNFPT, pour faire connaître la réalité du métier ». L'objectif pour ces métiers est de renouveler ses effectifs au fur et à mesure. D'aller chercher les jeunes générations, pour qui la fonction publique et le CDI ne sont plus un Graal.

# Surveillant pénitentiaire est un métier à part

« Quand on ouvre la première fois une porte, on s'en souvient toujours. » Le regard plongé dans le passé, Jérôme, brigadier et surveillant de l'administration pénitentiaire à la maison d'arrêt d'Épinal, se souvient de ses premiers pas. En 2004, après être sorti deuxième de sa promotion à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), il est affecté à la maison d'arrêt à Amiens.

« C'était ma première porte. C'était un gosse de 14 ans. Le premier jour, on vous met ça dans la face, il faut trouver les ressources ». Après les maisons d'arrêts de Douai, de Vendin-le-Vieil, de Colmar, d'Ensisheim et finalement celle d'Épinal, l'émotion demeure. « Le plus difficile, c'est de refermer la porte. C'est un humain derrière. Qu'est-ce qui se passe une fois la porte fermée? »

# Vigilance et humanisme

Un métier particulier que celui de gardien de prison, ou comme on disait avant, « maton ». Et pourtant cela n'empêche pas Jérôme d'avoir le sourire et la volonté de bien faire, d'humaniser les rapports entre les personnes détenues et les agents. Affecté au quartier des mineurs depuis septembre, il sait qu'en face de lui, « ça reste des ados ». Que la vigilance et le « côté imprévisible » font partis du métier.

« Il peut y avoir un temps calme et puis soudain de l'action ». En plus de cela, il faut « gérer l'effet de groupe. » Accompagné perpétuellement de son trousseau, le bruit des clés résonne dans le quartier des mineurs. Situé à part, il compte une dizaine de cellules de 9 m2 environ. Les mineurs sont seuls par cellule, au contraire des majeurs. Ils disposent d'une salle de sport, d'informatique et d'une classe. Présents au quotidien, Jérôme et son binôme assurent leurs missions, notamment de « protéger les détenus entre eux ». D'éviter de croiser des mineurs et des majeurs, pour une question de sécurité mais surtout pour éviter tout



Jérôme, agent de l'administration pénitentiaire à la maison d'arrêt d'Épinal. Photo Aurélien Billaut

échange de tabac.

# Un métier difficile

Ainsi, « c'est une règle. En détention on est par binôme. On se sent moins seul. » Le métier reste physique et à risque. En plus de gérer l'imprévisible, il faut faire face au verbal. Les mots des détenus peuvent « toucher, choquer ». C'est pourquoi, « on a des psychologues du personnel, des briefings, où l'on fait un retour sur les incidents », explique Jérôme. Les surveillants font selon

leur degré de sensibilité pour réaliser leur travail, ce qui impacte la charge et la santé mentale, même après des années de pratique. Une profession qui, comme beaucoup d'autres dans la fonction publique, rencontre des problèmes de recrutement. . Pour remédier à cette situation et améliorer l'attractivi-té, le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti avait présenté, en juillet, une réforme du statut des agents pénitentiaires qui devrait entrer en vigueur en 2024. Elle vise à faire passer le corps des surveillants pénitentiaires en catégorie B et celui des officiers en catégorie A.

rie A.

Ce qui implique une grille
des salaires revalorisée. Mais
aussi la possibilité de recruter des agents contractuels
en catégorie C. De quoi redonner du corps à la troisième force de sécurité du pays.

Aurélien Billant



1 sur 2 14/11/2023, 08:44